











RÉSUMÉS DES PROBLEMATIQUES D'ATELIERS

ATELIERS DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

Atelier 1 : Comment lutter contre le poids des stéréotypes et l'autocensure des élèves et des familles dans l'orientation ?

Animateur : Frédérique Weixler, IGEN

Métiers considérés comme féminins ou masculins, corrélation PCS/destins scolaires qui conduit à une faible présence des jeunes issus de milieux défavorisés dans les études supérieures notamment les plus prestigieuses, filières non accessibles aux élèves à besoins spécifiques... Le poids des stéréotypes et des déterminismes dans la question de l'orientation se déploie sur de nombreux sujets, et à chaque étape du parcours scolaire. Ils sont souvent portés par les élèves et les familles dans leurs vœux d'orientation, mais peuvent également l'être par les professionnels de l'orientation ou par les équipes pédagogiques, dispensant des conseils et informations qui s'en trouvent donc biaisés.

Cette inadéquation présupposée entre certains élèves et certaines filières ou certains métiers tient à des stéréotypes sur les élèves, mais également à des stéréotypes sur les filières et métiers et à des limites et obstacles considérés.

- Comment favoriser l'ouverture des possibles pour tous les élèves et leurs familles, sans autocensure liée à l'origine sociale ou à leur lieu de vie ?
- Comment déconstruire les stéréotypes genrés sur les métiers et les formations ?
- Comment favoriser l'accès des élèves en situation de handicap à l'enseignement supérieur ?

Atelier 2 : Comment associer les familles à l'orientation ?

Animateur: Françoise Briand, FCPE

Les familles sont des acteurs de l'orientation, et, notamment au niveau du collège, des dispositifs ont été mis en place au cours des dernières années pour leur permettre de jouer au mieux leur rôle de conseil et de ressource auprès des élèves. Il ne s'agit pas seulement des parents ou tuteurs légaux de l'élève : la famille au sens large conditionne l'accès que l'élève va avoir à certaines informations concernant les filières et les métiers et peut également conditionner ses appétences et aspirations ; les frères et sœurs, notamment plus âgés, peuvent par exemple avoir une fonction de modèle de rôle, ou à l'inverse, de parcours à ne pas imiter.

- Comment informer les familles les plus éloignées de l'école et leur permettre d'être acteurs de l'orientation ?

- Comment s'appuyer sur toutes les familles en tant qu'acteurs-ressources et créer des réseaux pour aider les élèves à se projeter dans leur avenir professionnel ?
- Sur quels acteurs et quels dispositifs l'établissement peut-il s'appuyer pour assurer un lien avec et entre les familles sur le sujet de l'orientation ?

Atelier 3 : Comment développer la connaissance de soi et la confiance en soi chez les élèves et les étudiants ?

Animateur: Hubert Salaun, PEEP

Pour formuler un projet professionnel, les élèves doivent faire le point sur leurs appétences et compétences et les mettre en regard avec ce qu'ils imaginent des domaines et métiers considérés. La connaissance de soi à développer n'est donc pas que liée au soi scolaire et à des capacités évaluées ; les évolutions des parcours et la notion d'orientation tout au long de la vie demande à développer une capacité à s'orienter constamment et donc à prendre en compte les évolutions de ses envies et perspectives.

- Comment accompagner les élèves pour faire le point sur leurs appétences et compétences à toutes les étapes de leur parcours scolaire, afin de renforcer leur confiance en eux et en leurs décisions ?
- À chaque étape de la scolarité, quels aspects de la connaissance de soi travailler?
- Comment permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement d'un groupe et leur mode d'implication en son sein dans une optique d'éducation à l'orientation et à la carrière ?

Atelier 4: Comment aider les élèves à se projeter dans l'avenir et à comprendre l'univers professionnel ?

Animateur : Vincent Troger (Université de Nantes)

Pour que les élèves puissent se projeter dans l'univers professionnel, ils doivent mettre en regard leurs savoirs et leurs représentations sur les domaines et les métiers considérés avec leurs appétences et leurs compétences. De fait, « comprendre le mode économique et professionnel ; connaître la diversité des métiers » est une des finalités affichées du Parcours Avenir.

Prendre une décision concernant son avenir en connaissance de cause nécessite de pouvoir se projeter afin de comprendre les conséquences d'un vœu d'orientation. Il ne s'agit donc pas simplement de connaître les filières ou les métiers mais de pouvoir faire le lien entre la désignation d'un poste et une expérience quotidienne : tâches à réaliser, environnement, équipes en présences, place du métier dans la chaîne de production d'un produit ou d'un service...

- Comment favoriser chez les élèves la compréhension des conséquences de leurs décisions d'orientation ?
- Comment développer chez les élèves une connaissance des métiers qui ne soit pas abstraite et déconstruire des croyances sur les entreprises et autres organisations ?

- Quels acteurs (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement) mobiliser pour favoriser les contacts avec le monde professionnel ?¹

Atelier 5 : Quelles possibilités offrent les outils numériques pour l'aide à l'orientation tout au long des études ?

Animateurs : Albert Ritzenthaler (Cese), Laure Delair (Cese)

95 % des 12 ans et plus possèdent un accès internet à domicile (Credoc, 2017), et à celui-ci s'ajoute les connexions disponibles dans les lieux d'éducation. L'accès à l'information permis par les outils numérique est donc fréquemment cité comme réponse aux inégalités entre territoires. Mais les possibilités permises par le numérique pourraient représenter plus qu'un accès brut à l'information, et des *start up* nombreuses investissent le champ en démultipliant l'offre de service.

- Comment outiller les élèves pour leur permettre d'élaborer une stratégie de recherche efficace parmi les informations sur l'orientation et les carrières disponibles en ligne ?
- Quelle place pour les acteurs de l'éducation à l'orientation (PsyEn, enseignants, parents...)
 face aux possibilités offertes par le numérique dans le champ de l'orientation (réseaux d'entraide, forums...) ?
- Intelligence artificielle, MOOC, serious games... Comment accompagner les élèves dans l'usage de ces outils numériques qui dépassent la simple question de l'information ?

Atelier 6 : L'orientation active de Bac-3 à Bac+3 : comment créer des liens entre les lycéens et les établissements d'enseignement supérieur ?

Animateur : Michel Quéré (Onisep)

Le ministère de l'enseignement supérieur définit l'orientation active comme « une démarche d'information et de conseils pour les lycéens de première et de terminale. Il s'agit de les accompagner pour les aider à choisir les formations universitaires (1^{re} année de licence) les mieux adaptées à leur parcours et à leurs projets, et ainsi favoriser leurs chances de réussite. »

De fait, des orientations subies ou choisies suite à une méconnaissance de la filière considérée sont souvent évoquées comme facteur explicatif des échecs en licence et des réorientations en fin de première année.

- Comment permettre aux élèves de fonder leurs décisions d'orientation sur une vision des filières qui ne soit ni parcellaire ni idéalisée ?
- Comment aider les lycéens à s'approprier l'environnement et les méthodologies de l'enseignement supérieur ?
- Comment ne pas limiter les perspectives des élèves aux formations disponibles sur le territoire ?

¹ Pour aller plus loin, l'atelier 11 développera la question de la coordination des acteurs et des actions publics et privés.

ATELIERS DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

Atelier 7 : Quelles formations initiale et continue développer en faveur des acteurs impliqués dans l'orientation ?

Animateur: Even Loarer (Cnam-Inetop)

Cet atelier se penchera sur la formation des multiples acteurs de l'éducation à l'orientation. Chaque famille d'acteurs a un impact, un degré d'implication et un rôle différent. En fonction du rôle de chacun, quelles compétences viser, quels contenus transmettre, quelle expertise développer ? La formation peut par ailleurs être un vecteur de lutte contre les stéréotypes, car les représentations des professionnels de l'orientation peuvent être transmises aux élèves par le biais des conseils et informations dispensées.

Atelier 8 : Comment construire et diffuser l'information autour des métiers, des débouchés et des filières ?

Animateur : Daniel Agacinsky (France Stratégie)

S'orienter, c'est choisir une formation, mais c'est aussi se préparer à exercer un certain type de métier. Que faut-il savoir pour s'orienter en connaissance de cause ? Et que peut-on réellement savoir, à un instant donné, de ce que sera le marché du travail à moyen terme et de la place qu'on pourra y trouver ?

Que ce soit à la fin de la 3^e, entre le lycée général et technologique, les 200 spécialités de CAP et les 100 spécialités de bac professionnel, à la fin de la classe de 2^{nde}, après le bac, avec les près de 13 000 formations référencées sur Parcoursup, ou au cours des études supérieures, de nombreuses voies s'ouvrent aux jeunes vers leur avenir professionnel. Il semble nécessaire qu'ils puissent disposer d'informations fiables sur les conditions dans lesquelles ils pourront, à l'issue de leur formation, s'insérer dans le monde du travail : connaissance des métiers occupés par ceux qui ont suivi telle formation, dynamique des emplois, conditions de travail et de rémunération, perspectives de carrière, *etc*.

- Quelles sont les informations pertinentes, sur les filières et les débouchés, pour quelles décisions d'orientation ?
- Comment construire les informations sur les débouchés des filières de façon fiable : quelles données auprès de quels acteurs ?
- Comment diffuser l'information sur les débouchés des études auprès de l'ensemble des acteurs de l'orientation afin de garantir une égalité d'accès ?

Atelier 9 : Comment mettre en place un parcours progressif d'orientation du primaire à l'insertion professionnelle ?

Animateur: Philippe Lebreton (Dgesco)

L'éducation à l'orientation se développe dans le cadre de l'orientation tout au long de la vie, sur un marché du travail mouvant où les réorientations partielles ou plus radicales sont fréquentes. Il convient donc d'outiller les élèves à faire des choix raisonnés en matière d'orientation, et pour cela de développer des compétences à s'orienter qui se déclinera au fil des paliers d'orientation et ce jusque sur le marché du travail.

- Comment mettre en place un parcours progressif de construction de l'orientation prenant en compte les besoins différenciés de l'élève ?
- Quelles compétences et quelles synergies développer chez les acteurs en charge de l'orientation pour favoriser un continuum de l'enseignement primaire vers l'emploi ?
- Quels dispositifs mettre en place pour créer des liens entre les établissements de différents niveaux favorisant une démarche éducative continue et progressive ?

Atelier 10: Comment coordonner les différents acteurs de l'orientation au niveau de l'établissement ?

Animateur: Katia Terriot (Cnam-Inetop)

Depuis la loi d'orientation sur l'Éducation de juillet 1989, l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur parcours d'information est l'affaire de tous les membres de la communauté éducative. Sont donc concernés divers acteurs : les directions des établissements scolaires, les enseignants et en particulier les professeurs principaux ainsi que les professeurs documentalistes, les psychologues de l'Éducation nationale, les conseillers principaux d'Éducation. Cette diversité d'intervenants nécessite une coordination au niveau local et une définition précise du périmètre de chacun.

- Comment répartir les rôles entre les différents membres de l'équipe éducative dans l'établissement sur la question de l'orientation en fonction des compétences de chacun ?
- Quelles dispositions prendre pour impliquer les équipes éducatives à l'échelle de l'établissement dans la question de l'éducation à l'orientation ?
- Quelle place pour la question de l'orientation dans la relation enseignant-élève ?

Atelier 11 : Comment articuler l'action publique et privée aux niveaux national et régional ?

Animateur: Matthieu Merciecca (CNEE)

L'orientation est un sujet à l'intersection entre le champ scolaire, le champ de l'enseignement supérieur et le champ professionnel. Les acteurs concernés par cette thématique sont donc nombreux, et venant d'horizons variés. L'action de conseil et d'éducation à l'orientation est alors menée par des acteurs de différentes natures : publics (CIO, établissements), associatifs ou privés (conseil privé en orientation mais également implication des entreprises, par le biais d'associations ou de partenariats). Par ailleurs, cette action se gère à des niveaux divers : national (avec par

exemple les programmes scolaires), régional (la compétence de l'orientation étant de plus en plus portée par ces collectivités), éventuellement municipal s'il s'agit d'organiser des forums de l'orientation par exemple, établissements...

Afin de coordonner efficacement tous ces acteurs, d'éviter les redondances et les concurrences entre les différentes actions mais également de tirer profit des synergies, plusieurs questions peuvent être posées.

- Comment coordonner l'action des acteurs de l'orientation dans une région ?
- Comment faire dialoguer le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation autour de l'orientation ?
- Quels outils pour harmoniser au niveau national une orientation dépendant de divers échelons territoriaux ?

Atelier 12 : Comment garantir l'égalité territoriale pour l'éducation à l'orientation ?

Animateur : Christophe Michaut (Université de Nantes)

Les différents territoires vivent des réalités différentes en ce qui concerne l'orientation et l'affectation, que l'on peut lire dans les disparités territoriales de vœux d'orientation et d'accès effectif à l'enseignement supérieur. Le Cereq (2011) met en évidence un effet du territoire qui n'est pas seulement imputable à l'origine sociale des élèves. Les facteurs expliquant ces écarts sont divers : économiques, affectifs, mais également liés à une disparité territoriale dans l'information dispensée et l'accès au conseil en orientation.

- Comment garantir au niveau national un accès égal de tous à l'information et au conseil sur l'orientation gérés par les régions?
- Comment concilier les spécificités des territoires, les besoins du marché du travail et les aspirations des jeunes ?
- Comment favoriser la mobilité des jeunes pour l'accès aux études secondaires et supérieures ?